

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure »

➤ Déroulement :

1- Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

Renseignements d'ordre général

Nom / Prénom	
Coordonnées (téléphone, mail)	
Expérience(s) professionnelles(s)	
Prescripteur	
Financier	
Déjà titulaire d'un permis ? Si oui lequel ?	

Projet de l'élève

Quelle formation souhaitez-vous ? (Boite automatique, Boite manuelle ? AAC, CS ?...)	
Quelles attentes de la formation avez-vous ?	
Motivations ? (qu'est-ce qui vous pousse à vous inscrire aujourd'hui?)	

Disponibilité pour la formation

Disponibilités ? (semaine, weekend ? avant ou/et après travail ? tout le temps ?)	
Fréquence souhaitée d'apprentissage ?	

- 2- Une évaluation de départ en voiture avec un enseignant qui échangera avec vous sur la formation la plus adaptée en fonction de vos capacités.
- 3- Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous seront transmis ainsi que la signature du contrat.

➤ Informations du public :

Le procédé de positionnement est expliqué de manière individuelle.

➤ Personnes présentant un Handicap

Une liste d'auto-école agréée disposant des moyens pédagogiques nécessaire à votre prose en charge est disponible au bureau.